



PRINCIPAUTE DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

09

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

M A I 2 0 0 9

édito

L'actualité du Gouvernement ne connaît pas de temps mort. Tandis que certains projets arrivent à terme, d'autres s'engagent, ou se poursuivent, mobilisant toutes les compétences au sein des Départements.

Le JDA revient ce mois-ci sur le recensement, une tâche menée à bien par la Direction de l'Expansion Economique, et sur l'ouverture récente de l'Ecole du Parc et de la Crèche de l'Olivier dont les chantiers ont fait preuve, grâce à l'implication du service des Travaux Publics, d'une grande écoresponsabilité.

Le JDA évoque aussi dans ce numéro le renouvellement en cours du parc informatique, la préparation du prochain Grand Départ du Tour de France, le renforcement des politiques de Santé Publique, la poursuite de l'ouverture internationale de Monaco avec la récente adhésion au Traité de l'Antarctique... Ces projets dessinent l'avenir de la Principauté ou participent directement à son quotidien. Ils s'appuient sur des savoir-faire éprouvés et sans cesse renouvelés pour faire face aux nouveaux défis qui se présentent à nous.

Prochain numéro : fin juin.

zoom



Visite dans les locaux rénovés de la Direction de la Sûreté Publique

Le 19 mai 2009, S.E. M. le Ministre d'Etat Jean-Paul PROUST, accompagné par M. Paul MASSERON Conseiller de gouvernement pour l'Intérieur, a visité les locaux de la Direction de la Sûreté Publique, qui ont bénéficié d'importants travaux prévus dans le cadre de la modernisation de l'Administration.



02

Renouvellement du parc informatique



03

Pédagogie du risque



06

Le geste écoresponsable du mois



07

Les ONG à la rencontre du Gouvernement

Le Centre de Presse communique sur le Tour aux Masters Series de Tennis

Pour profiter de l'importante présence médiatique au dernier Masters Series de Tennis (11-19 avril), le Centre de Presse a invité Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, à se joindre au traditionnel déjeuner de presse des journalistes. Cette opération de communication a permis de remettre des dossiers de presse aux médias nationaux (Canal +, l'Equipe, Europe 1, RMC Info...) et de les informer sur l'extraordinaire événement qui se prépare en Principauté pour le Grand Départ. Parallèlement, 5 volontaires de la Cellule "Volontaires et Bénévoles" ont distribué quelque 5000 flyers aux spectateurs du Monte-Carlo Country Club.



UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE SUR L'ÉTAT MONÉGASQUE



Le livre de Georges Grinda "La Principauté de Monaco : l'Etat, son statut international, ses institutions" (éditions Pedone) est sorti le 11 mai.

Entièrement refondu par rapport à sa première édition en 2000, il comporte de nouveaux chapitres et de nouvelles références. Il est disponible dans les locaux du Journal de Monaco et dans la plupart des librairies de la Principauté au prix de 32 Euros.

→ En bref

DE LA SUITE DANS LES IDÉES



Les résultats de la double consultation des usagers et des fonctionnaires, présentés lors du Séminaire du 16 avril, seront suivis d'effets. A l'initiative du Secrétariat général du Ministère d'Etat et de l'IGA, les chefs de service et leurs proches collaborateurs ont été réunis, le 15 mai, afin de tirer tous les enseignements des sondages réalisés en début d'année. Cette séance d'approfondissement a permis de leur faire partager les messages reçus à travers les réponses, de les associer aux réflexions à mener et de les sensibiliser sur les actions à engager afin d'améliorer les points sur lesquels le niveau de satisfaction est apparu insuffisant.

interview

LE RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE

Le programme de remplacement du parc informatique dure 2 mois. De nouveaux PC vont équiper à terme tous les services du Gouvernement. Les explications de Robert Bouhnik, responsable de la division « Bureautique » au sein du Service Informatique.

Combien de postes informatiques sont concernés ?

Depuis 1996, à la suite d'un audit, la décision a été prise de doter, idéalement, chaque fonctionnaire d'un poste informatique personnel, comprenant un ordinateur PC et une imprimante. On est ainsi passé de 300 postes équipés en 1996 à 1200 aujourd'hui dans les services du Gouvernement. Le choix qui a été fait est celui de la location auprès d'un prestataire, ce qui permet de lisser les budgets, de mettre le parc sous maintenance



constante et de le renouveler plus régulièrement. Ce fut le cas en 1999, en 2002 et donc cette année. Le renouvellement de l'ensemble du parc a commencé à la fin du mois d'avril et se poursuivra jusqu'à la fin du mois

de juin. Concrètement, notre prestataire, attributaire d'un marché d'Etat passé fin 2008, a la responsabilité de remplacer 1200 machines en 2 mois, ce qui fait entre 25 et 30 interventions par jour. Les nouveaux PC sont des Lenovo de dernière génération équipés des tout derniers processeurs. Je précise que le remplacement peut se faire en l'absence du fonctionnaire titulaire du poste.

Le renouvellement perturbe-t-il l'utilisation de l'outil informatique au sein des services ?

Il y a une procédure très précise de déploiement et de récupération des données qui vise à recréer, à l'identique, le poste de travail et veille à ce qu'il n'y ait aucune interruption de l'utilisation, notamment dans les services stratégiques comme les sapeurs pompiers où les systè-

mes d'alerte sont gérés sur ordinateur. Cet impératif de sécurité est très important. Le renouvellement du parc informatique s'accompagne également d'une mise à jour des outils logiciels et de la création de nouvelles fonctionnalités. Nous anticipons de futures évolutions informatiques comme un éventuel passage à Windows 7, le nouveau système d'exploitation de Microsoft. A ce jour*, environ 600 postes ont été remplacés. A la fin du mois de juin, quand l'ensemble des postes sera renouvelé, l'activation des nouvelles fonctionnalités sera effectuée et s'accompagnera d'une information plus détaillée pour les fonctionnaires.

*Fin du mois de mai

Département de l'Intérieur

Premiers pas vers l'emploi

Afin de permettre aux étudiants d'acquérir une expérience professionnelle et de faciliter leur insertion dans le monde du travail en Principauté, deux protocoles d'accord ont été signés le 20 mars 2009 par S.E. M. le Ministre d'Etat.

Le premier, avec l'Ordre des Experts-comptables de Monaco, formalise l'accueil des élèves inscrits en 2^e année de Diplôme de Comptabilité et de Gestion au lycée Albert 1^{er} (DCG, niveau licence) au sein de leurs cabinets d'expertise, par le biais d'un contrat d'apprentissage.

Le second protocole, signé avec Monaco Telecom, prévoit d'accueillir, chaque année, au sein de cette société, deux jeunes Monégasques ou résidents titulaires d'un Master 2 spécialisé dans les domaines de l'économie, de la gestion, de la finance, du droit, du commerce ou des sciences. Les candidats, choisis après commun accord entre la Direction de l'Education Nationale et Monaco Telecom, signeront un contrat de deux ans.

Essentielle pour l'avenir des jeunes étudiants monégasques, cette signature s'est effectuée en



La signature de l'accord

présence de M. Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, M. Gilles Tonelli, qui était alors Conseiller de Gouvernement pour l'Economie et les Finances et M^{me} Yvette

Lambin-Berti, Commissaire Général chargé de la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

initiative

LA PÉDAGOGIE DU RISQUE

Dans le cadre de l'éducation au risque en milieu scolaire, le Corps des sapeurs-pompiers a accueilli 22 personnels de l'Education Nationale pendant 3 demi-journées entre le 14 janvier et le 11 février derniers. Ce dispositif, mené en partenariat avec la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, existe depuis 1996. Il participait à l'origine de la volonté d'engager une « culture sécuritaire en Principauté », précise le Lieutenant-colonel Chevallier, Chef de Corps des sapeurs-pompiers. Cela se traduit par des présentations théoriques et pratiques, assurées par les cadres du Corps. Pour le risque incendie, les personnels concernés ont pu manipuler des extincteurs. Pour les risques domestiques courants (chutes, brûlures...), ils se sont familiarisés avec les gestes simples de survie inspirés des techniques de base du secourisme. La dernière demi-journée les a sensibilisés aux risques majeurs comme les risques technologi-



Exercices pratiques



ques, les inondations, les séismes. Dans le cadre du projet pédagogique sur la sécurité, les personnels formés auront ensuite la tâche de relayer ces messages, sous forme de jeux ou de diverses animations, auprès des enfants du secteur primaire qui sont déjà, à Monaco, fortement sensibilisés au plan SESAME portant sur les risques de catastrophes naturelles.

DES FOULÉES POUR L'AMADE

Dans la rubrique sportive, on salue la performance de deux militaires du Corps des sapeurs-pompiers qui se sont distingués en participant au 24^e marathon des sables, au profit de l'AMADE Monaco. Cette épreuve s'est déroulée au Maroc entre le 27 mars et le 6 avril, réunissant 806 participants de toutes nations. Cette course à pieds, qui totalise 202 Km à parcourir en 4 jours, a vu le sergent Yan Maout se classer 38^e (8^e français) en 24 heures 15 minutes et le sapeur Julien Lamour 351^e en 34 heures 42 minutes.

Sûreté Publique

Grand Prix F1 : une mobilisation exceptionnelle

L'effectif total de la Sûreté publique qui a été mobilisé pendant les quatre jours du Grand Prix automobile (21-24 mai) est d'environ 250 fonctionnaires de police en tenue d'uniforme et de 60 fonctionnaires en civil.

L'ensemble des parcs roulant (automobiles et deux-roues) et flottant a également été réquisitionné, soit 75 véhicules dont une vedette de surveillance tout-temps de 18 m (la Vigilante) et une vedette rapide (le Libecciu).

S'agissant d'un service de protection rapprochée des hautes personnalités, la protection des Membres de la Famille Souveraine a été assurée exclusivement par les fonctionnaires de police du Groupe de sécurité.

Des fonctionnaires de police de l'Unité spécialisée d'intervention et de voie publique (USIVP) ont également été mobilisés pour l'escorte de hautes personnalités au cours de leurs déplacements durant le Grand Prix.

GRAND DÉPART 2009



FOCUS SUR LA CELLULE "INFRASTRUCTURE, SIGNALÉTIQUE, INSTALLATION"

Fidèle à la démarche éco-efficace en Principauté, le Grand Départ du Tour de France répond à des critères précis que la cellule "Infrastructure, signalétique, installation" a notamment la mission de prendre en compte. Ils passent par l'installation d'équipements pour le tri sélectif afin de sensibiliser le grand public. Des poubelles doubles permettant une collecte distincte selon les déchets seront installées le long du circuit et aux abords. Cela demande une importance logistique : pas moins de 6000 sacs poubelles pourront être changés plusieurs fois par jour. De même, en concertation avec ASO, le tri sélectif sera encouragé au Grimaldi Forum pour sensibiliser les journalistes. L'accueil du public le jour de l'affluence maximale, samedi 4 juillet, passe aussi par la mise en place de plus d'une centaine de WC mobiles le long du parcours, ainsi

- que des cuves de vidange pour
- le stationnement des caravanes et camping-cars à Fontvieille.
- Coordonnée par Pierre-Jean Médecin, chef de section au Service de l'aménagement urbain, la cellule gère également les infrastructures, en relation avec différents services comme la Sûreté Publique : la disposition des barrières le long du parcours, l'installation des équipes cyclistes sur le paddock, le montage de toutes les structures susceptibles d'accueillir du public sur le circuit et au Port Hercule, ou encore l'aménagement des espaces réservés à l'accueil des VIP...
- A quelques semaines du Grand Départ, le plan d'intervention est finalisé, en liaison avec la société monégasque Promexpo qui assiste la cellule dans la coordination des différents dispositifs et le choix des prestataires professionnels.

Département des Finances et de l'Économie

interview

La publication, fin avril, des résultats* du recensement entérine près de deux ans de travail pour la Direction de l'Expansion Economique. « Un véritable travail d'équipe », explique Lionel Galfré, administrateur principal.

Quelles missions essentielles la DEE a-t-elle menées pour effectuer le recensement ?

La période officielle du recensement a été fixée du 8 juin au 31 juillet 2008, période pendant laquelle les 54 agents recenseurs ont procédé à l'enquête de terrain. Mais ce n'est là qu'une petite partie de l'ensemble du travail que la Direction de l'Expansion Economique a réalisé. Pour employer une image, je dirais que si l'on devait comparer le recensement à une photographie de la population monégasque, la DEE a été chargée d'organiser la prise de vue, réaliser la photo, développer les négatifs et effectuer le tirage... Concrètement, nous avons assuré la préparation,



Une partie des agents recenseurs

la réalisation et l'exploitation des résultats qui ont été publiés le 22 avril 2009. Par préparation, j'entends le choix de la méthode, du planning, de l'élaboration des documents, la formation des agents recenseurs et la mise en œuvre de l'organisation. La réalisation comprend le pilotage au jour le jour des équipes, soit en tout 65 personnes. L'exploitation, enfin, a débuté dès le mois d'octobre 2008 et a porté sur le traitement

et l'analyse des données en très étroite liaison avec le service informatique.

Cette dernière étape, l'exploitation des résultats, est-elle la plus délicate ?

Le recensement représente des milliers et des milliers de données brutes qu'il faut traiter et analyser, après avoir vérifié par recouplement qu'elles étaient cohérentes. Il a fallu ensuite les comparer avec le dernier recensement

de la population qui datait de 2000 et éditer le recueil, sous forme de graphiques avec, si besoin, quelques commentaires, qui a été diffusé au mois d'avril. Nous avons également préparé la communication qui a précédé la publication de ces résultats. Quatre personnes de la Division des statistiques et des études économiques ont travaillé à ce recensement, et cela dès le mois de septembre 2007, mais j'insiste sur le fait que la DEE n'était pas seule, à chaque étape du processus : les services informatiques ont joué un très grand rôle de même que les services administratifs de la Mairie et de l'Etat qui ont détaché 10 chefs de section pour mener à bien ce véritable travail d'équipe.

* Les résultats du recensement sont en ligne sur le site du Gouvernement. Au 9 juin 2008, jour officiel du recensement, la population monégasque se chiffrait à 35352 (+0,7% par rapport à 2000).

feuille de route

PREMIÈRE NEWSLETTER TRIMESTRIELLE DE LA DTC

Présentée en janvier par Michel Bouquier, Délégué Général au Tourisme, la feuille de route 2009-2013 définit, à moyen terme, les grandes orientations de l'industrie du tourisme de la Principauté. L'un des objectifs prioritaires est de faire de Monaco une référence absolue dans le tourisme durable et responsable. Ce plan stratégique à 5 ans définit une série de 300 actions "mesurables", dans le sens où elles doivent être suivies d'effets. L'ensemble de la Direction du Tourisme et des Congrès est mobilisée, avec notamment la participation active de tous les bureaux de représentation de Monaco à l'étranger. Dans ce cadre-là, la première newsletter électronique trimestrielle (au format pdf) a été éditée à la fin du mois de mars et envoyée à tous les partenaires de la DTC. Elle précise toutes les actions menées depuis le mois de janvier dans chacune des seize "orientations stratégiques" définies à l'origine. A en juger par la liste impressionnante déroulée sur les 8 pages de cette



Michel Bouquier, Délégué Général au Tourisme

première newsletter, la feuille de route a un agenda déjà bien rempli. Tourisme durable, relations publiques, tourisme d'affaires, croisières, événements... la volonté est de promouvoir tous azimuts la destination Monaco. "Je saisis l'occasion pour vous inciter à renforcer la synergie de nos actions réciproques, écrit Michel Bouquier dans l'éditorial de la newsletter. "Tous derrière la Feuille de Route" est désormais l'invitation que je me permets de vous adresser." La prochaine newsletter sera diffusée à la fin du mois de juin.

LA COMMISSION ECONOMIQUE

La Commission Economique a été créée en 1995, afin de répondre à un souci de simplification des procédures administratives et de réduction des délais d'instruction des dossiers, lors des renouvellements d'autorisation de commerce, des modifications d'activité ou des changements d'associé. Présidée par le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie ou son représentant, la Commission Economique est composée d'un représentant du Ministre d'Etat et de chaque Département ministériel, du Contrôleur Général des Dépenses ou de son représentant, ainsi que du Directeur de l'Expansion Economique ou de son représentant. Son Secrétariat est assuré par le Département des Finances et de l'Economie.

La Commission Economique a pour mission d'examiner et de faire des propositions sur les différentes requêtes à caractère économique, et est habilitée à prendre un certain nombre de décisions en ce qui concerne les autorisations de commerce, les affectations de certains crédits entrant dans le cadre du développement économique

et les réponses à apporter dans le cadre de problèmes particuliers. Son fonctionnement permet de garantir une prise de décision collégiale, et non plus réservée à une seule personne ou un seul service administratif. Réunie à l'origine de façon hebdomadaire, la Commission Economique se tient désormais toutes les deux semaines, le vendredi matin, au Ministère d'Etat. En effet, depuis la modification de la législation intervenue en 2007, les autorisations de commerce sont désormais délivrées pour une durée illimitée et, par conséquent, le nombre de dossiers traités par la Commission diminue en conséquence.

L'Arrêté ministériel n°2004-261 du 19 mai 2004, modifié, relatif à l'installation professionnelle et à l'aide aux entreprises, a étendu les attributions de la Commission. Désormais, cette dernière est également saisie, pour avis, des demandes d'aide et de prêt à l'installation professionnelle (instruits désormais par la Direction de l'Expansion Economique) ainsi que des bonifications de prêts contractés auprès d'établissements de crédit, qui peuvent être octroyées par l'Etat au titre de l'aide aux entreprises installées à Monaco.

Département des Affaires Sociales et de la Santé

interview

Deux jeunes Monégasques ont récemment intégré la direction du CHPG à l'issue de leurs études dans la plus grande école française de santé publique. Le Département des Affaires Sociales et de la Santé a soutenu leur cursus, comme l'explique M^{me} Agnès PUONS, Directeur général.

Comment s'est manifesté le soutien du Département ?

Nous avons été contactés il y a plus de trois ans par deux jeunes étudiantes monégasques, M^{lle} Benoîte de Sevelinges et Nathalie Roger-Clément - titulaires respectivement d'un DESS Stratégie et gestion commerciale et d'un Master II de Gestion juridique des risques de pollution environnementaux et sanitaires - qui souhaitent suivre la Formation professionnelle initiale des élèves directeurs d'hôpital de l'École des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes. Cette école de très haut niveau prépare, en France,



Le CHPG

à la fonction de directeur de centre hospitalier. Nous avons décidé, après examen de leurs dossiers, d'élaborer un contrat qui leur permettrait de disposer d'un présalaire, le temps de leur scolarité, reproduisant ainsi le dispositif prévu pour les étudiants français. Les deux jeunes étudiantes ont aussi bénéficié de forfaits

pour leurs frais de logement et de déplacement. Elles ont achevé en mars 2009 leur cursus de 27 mois, cours théoriques et stages compris, et ont pris dès le 1^{er} avril leurs fonctions de directeur adjoint du CHPG*, ce à quoi elles se destinaient quand elles nous avaient contactés.

Cette expérience peut-elle se reproduire ?

C'est la première fois que nous mettons en place ce dispositif dans le cadre d'une formation à l'EHESP mais cela peut servir à d'autres candidats. En effet, la collaboration entre des détachés du corps des directeurs d'hôpital français possédant des expériences multiples avec des professionnels monégasques ayant, en plus de la formation requise, une parfaite connaissance de l'établissement public et de l'environnement sanitaire et juridique de la Principauté, ne peut être que profitable. Les deux diplômées monégasques de l'EHESP ont rejoint une équipe de direction qui compte un directeur et cinq directeurs adjoints.

(*) M^{lle} de Sevelinges est en charge des ressources matérielles tandis que M^{lle} Roger-Clément est chargée de la qualité et de la gestion du risque.

missions

LA FILIÈRE GÉRIATRIQUE

Le Département des Affaires Sociales et de la Santé est chargé de développer la politique publique en faveur des personnes âgées et de fédérer l'ensemble des entités prenant part à sa mise en œuvre. Le Centre de Coordination Gérontologique de Monaco, ouvert au public en septembre 2006, constitue le pivot de cette filière car il assure la coordination du réseau de soins aux personnes âgées. En collaboration étroite avec le Service communal d'Actions Sociales et de Loisirs, la filière gériatrique doit permettre aux personnes âgées qui le souhaitent, y compris celles dont les revenus sont modestes, de demeurer à leur domicile aussi longtemps que cela paraît raisonnablement possible, puis de faciliter le passage en institution, sous réserve d'une

capacité suffisante d'accueil en établissements répondant aux différents niveaux de besoins des personnes.

A cet effet, le programme immobilier projeté pour les quinze prochaines années répondra à cet impératif, tout en complétant l'existant. La Qiétüidine, résidence de retraite, accueillera ses premiers résidents au début de l'année 2010 et sera destinée aux personnes encore valides. Celles-ci pourront profiter d'un emplacement privilégié au cœur de la ville, tout en bénéficiant d'une surveillance médicale. Le futur Centre de Gérontologie Clinique, le Centre Rainier III, qui ouvrira en 2011, se présente comme une structure hospitalière destinée à des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Entre ces deux structures, la résidence de retraite médicalisée du Cap Fleuri conti-



Vue d'ensemble de la résidence "La Qiétüidine"

nue d'accueillir des pensionnaires dans un environnement naturel adapté. Cette résidence fera l'objet, dès l'ouverture du Centre Rainier III, d'une profonde rénovation. Cette capacité d'accueil

publique est par ailleurs complétée par les résidences de la Fondation Hector Otto, dont le nombre pourrait être porté à trois dans les années à venir.

→ DÉPART À LA RETRAITE

Le Journal de l'Administration tient à signaler le départ à la retraite de M^{me} Nicole Ségui, Directeur adjoint du CHPG, en charge de l'administration générale de la Résidence du Cap Fleuri. Entrée en 1967 dans la fonction hospitalière au poste d'infirmière, M^{me} Ségui avait rejoint la Fonction Publique en 1997 pour prendre des fonctions au sein de la direction du Centre hospitalier. Nous lui souhaitons une agréable retraite après ces 42 ans dévoués à la santé publique monégasque.

Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

initiative

ÉCOLOGIE : UN CAS D'ÉCOLE

Les Travaux Publics ont favorisé l'installation d'équipements écologiques dans les chantiers de l'École du Parc et de la crèche de l'Olivier, inaugurées récemment.

Ouvertes respectivement depuis le 23 mars et le 4 mai, la crèche de l'Olivier et l'école du Parc prouvent que la priorité accordée à l'éco-responsabilité prévaut désormais à chaque chantier conduit en Principauté par le service des Travaux Publics. Comme un symbole, la crèche d'une capacité de 45 berceaux, doit son nom à un olivier multiséculaire du parc Princesse Antoinette qui a été conservé et autour duquel les locaux ont été aménagés. Dans le prolongement, l'école du Parc accueille quelque 200 élèves depuis la rentrée des dernières vacances scolaires de printemps et a été conçue elle aussi dans le respect

de l'environnement. Sur le toit du préau, des panneaux photovoltaïques ont été installés sous la forme d'une membrane souple et étanche recouverte de capteurs à même de produire 14 kWh par jour, correspondant à une partie de la consommation électrique quotidienne de cette école de 3500 m². Parallèlement, utilisant également l'énergie solaire, l'installation permet aussi le préchauffage de l'eau sanitaire utilisée par l'école et la crèche, avec deux systèmes de production distincts.

La construction de ces nouveaux bâtiments a permis aux Travaux Publics de réaliser, sur une suggestion du Maître d'œuvre de l'opération, un mur végétalisé, lequel court sur une longueur 80 mètres de façade et couvre une surface d'environ 120 m². « Une structure métallique a été chevillée sur la façade en béton du bâtiment, explique Jean-Louis



Visite de S.A.S. le Prince Souverain à la crèche de l'Olivier

Roper, conducteur d'opération. Elle a ensuite été équipée de dalles verticales remplies de substrat, retenu par un film plastique au travers duquel des espèces végétales, non allergéniques, ont été plantées ». Il existe très peu d'ouvrage végétal de ce type en Principauté. Cela témoigne d'une

réelle volonté de limiter l'impact visuel des nouvelles constructions en favorisant leur insertion dans leur environnement naturel. Cette conscience écologique s'est manifestée à toutes les étapes des études, menées en concertation avec le SDAU, ayant précédé l'ouverture du chantier en 2006.

Campagne de surveillance en Méditerranée

La Méditerranée est aujourd'hui menacée en termes, notamment, de pression sur le littoral et de dégradation des écosystèmes marins.

D'avril à juin, le navire océanographique de l'Ifremer, l'Europe, entreprend une campagne de surveillance de la qualité des eaux côtières méditerranéennes. Cette campagne, qui se déroule tous les trois ans, est réalisée par l'Ifremer, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse, dans le cadre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE), qui fixe pour objectif d'obtenir un bon état écologique des eaux pour 2015.

Par l'intermédiaire de la Direction de l'Environnement, la Principauté de Monaco participe à cette campagne de surveillance afin d'évaluer la qualité de ses eaux côtières dans une démarche de coopération intégrée à une



Le navire océanographique de l'Ifremer, l'Europe

échelle régionale. Le suivi de l'évolution de la qualité des eaux reste un des impératifs qui permet de mesurer l'efficacité des actions entreprise en matière de gestion du littoral.

Ainsi, plusieurs types de manipulations associant de nombreux scientifiques sont programmés. Parmi elles, la mise en œuvre de 75 stations artificielles de moules, dont 3 dans les eaux monégasques, pour déterminer

la contamination chimique de l'eau. Les moules sont d'excellents bio-indicateurs. En filtrant l'eau de mer, elles concentrent différentes substances présentes dans l'environnement marin et après quelques mois de stabulation, les niveaux mesurés dans les organismes sont le reflet de l'état du milieu. Ces mesures chimiques vont être complétées de mesures biologiques sur des organismes vivants sur les fonds sableux et vaseux, qui sont d'excellents bio-indicateurs de la qualité du milieu.

« L'objectif de cette campagne est de confirmer les résultats acquis en 2006, qui ont montré que les eaux côtières monégasques sont de bonne qualité. Des eaux qui sont, je le rappelle, surveillées en continuité tout au long de l'année par notre Direction », souligne M. Cyril Gomez, Directeur de l'Environnement

Des arbres pour l'avenir

Chaque année, les alentours de Monaco font l'objet d'une opération de reboisement destinée à redonner à la nature sa fière allure. Le 4 avril dernier, le Service de l'Aménagement Urbain et l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature ont ainsi replanté, à proximité de La Turbie, près de 4500 arbres et plantes en l'espace d'une journée. Cela représente trois hectares de pins d'Alep, de frênes ou de chênes verts qui pousseront allègrement dans les mois et les années à venir... Une cinquantaine de collégiens de la Principauté ont participé à l'opération, apprenant à l'occasion les gestes simples et essentiels du respect de la nature, avec les conseils avisés des jardiniers du SDAU et des agents de l'ONF Méditerranée. Cette sensibilisation des plus jeunes à l'importance de la biodiversité est un acte pédagogique fort pour apprendre aux enfants à préserver notre patrimoine écologique.

LE GESTE ECORESPONSABLE DU MOIS

Le recyclage du papier permet de réutiliser plusieurs fois les fibres de cellulose, principal constituant du papier.

De plus, la fabrication de papier recyclé nécessite



100 fois moins d'eau et trois fois moins d'énergie que celle du papier classique.

En choisissant de participer à la collecte sélective du papier, vous contribuez à réduire notre empreinte

écologique en minimisant l'utilisation des ressources naturelles nécessaires à sa fabrication : eau, énergie, forêts...

Etre éco-responsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif.

Département des Relations Extérieures

Le Ministre d'Etat réunit le corps diplomatique

Une Conférence annuelle a réuni les 8, 9 et 10 avril les Ambassadeurs de la Principauté autour du Ministre d'Etat et des Conseillers de Gouvernement. Ouvrant la Conférence, comme il le fait chaque année à cette occasion depuis la création du Département des Relations Extérieures, S.E. M. Jean-Paul Proust a passé en revue les grandes thématiques qui retiennent l'attention du Gouvernement

Princier, insistant en premier lieu sur le contexte économique mondial et affirmant que "la taille de la Principauté n'est pas une faiblesse dans cette crise mais qu'elle constitue un atout. "L'accord de lutte contre la fraude et de protection des intérêts financiers avec l'Union européenne actuellement en cours de négociation avec la Commission européenne, ainsi que la candidature de Monaco au Conseil Exécutif de l'Unesco,

ont également été évoqués par le Ministre d'Etat et SEM Franck BIANCHERI. Les Ambassadeurs ont été reçus par SAS le Prince Souverain à l'occasion d'une réception au Palais Princier le 8 avril. Pendant les deux jours et demi de travail qui ont suivi, les Conseillers de Gouvernement ont à leur tour exposé l'actualité de leur Département au corps diplomatique de la Principauté. Etaient représentées lors de la

Conférence, les Ambassades accréditées auprès de la France et d'Andorre, de l'Italie, de la Slovénie et de la Croatie, des Etats Unis, de la Suisse et du Liechtenstein, du BENELUX, de l'Espagne, ainsi que les Représentations Permanentes auprès de l'ONU à New York et à Genève, auprès de l'UNESCO et de la FAO, auprès du Conseil de l'Europe, et auprès de l'Union européenne.

initiative

Les ONG à la rencontre du Gouvernement

L'Auditorium Rainier III a accueilli, l'après-midi du 16 avril, la 14^e rencontre annuelle "Organisations Non Gouvernementales - Gouvernement Princier" visant à mieux coordonner les actions des ONG monégasques intervenant à l'étranger et la gestion des subventions qui leur sont allouées. 29 ONG actives dans le domaine de l'humanitaire et du développement étaient présentes. Chacune d'entre elles a pu s'exprimer sur ses projets et zones d'intervention après le discours d'ouverture de M^{me} Mireille Pettiti, Directeur Général du Département des Relations Extérieures et celui de M. Frédéric Platini, Directeur de la Coopération Internationale (DCI), présentant la politique de coopération du Gouvernement Princier.



Séance de travail entre le gouvernement et les ONG

Dans un second temps, la rencontre s'est poursuivie par une session de travail sur le programme de formation destiné aux ONG et partenaires, sur la loi sur les associations

et les demandes d'agrément et, enfin, sur l'appel à projet 2009 coordonné par la DCI. Le montant du fonds de l'appel à projets est de 150 000. A ce jour, la DCI a reçu 12 dossiers en cours d'ins-

truction. Le Gouvernement Princier, à travers la DCI, soutient des actions d'associations de Monaco œuvrant dans les domaines de l'humanitaire et du développement. La croissance, année après année, du nombre de ces partenariats, souvent au bénéfice des pays africains, souligne le dynamisme du tissu associatif monégasque et contribue à renforcer l'image de solidarité de la Principauté. La DCI souhaite promouvoir les compétences et le savoir-faire dont dispose la Principauté. Elle souhaite également donner l'occasion à toutes les associations monégasques de participer à cette dynamique en instaurant un mécanisme ouvert, dédié au soutien de leurs projets dans les pays en développement.

Traité sur l'Antarctique : un an déjà



Patrick Van Klaveren, Ministre Conseiller, délégué permanent auprès des organismes internationaux à caractère scientifique, environnemental et humanitaire

Le 31 mai 2008, la Principauté de Monaco devenait le 47^e Etat membre du Traité sur l'Antarctique, qui régleme les activités humaines et scientifiques sur ce continent.

Cette ratification a réaffirmé la préoccupation de S.A.S. le Prince Albert II pour la protection des pôles et son engagement constant dans la lutte pour la sauvegarde de la planète. Depuis la signature du Traité, plusieurs actions ont été entreprises. En janvier dernier, le Souverain organisait un voyage de 17 jours en Antarctique, afin de visiter des postes d'observation scientifique et mesurer la situation de ce territoire fragile, menacé par le réchauffement climatique. Suite à ce séjour destiné à sensibiliser l'opinion publique mondiale, un film, "Mission Antarctique 2009 : Terre en alerte", a été réalisé. En avril dernier, S.A.S. le Prince Albert s'est rendu à Washington pour participer à la Commémoration du 50^e anniversaire du Traité sur l'Antarctique, en présence de Mme Hillary Clinton. Le Souverain devrait par ailleurs prononcer plusieurs conférences cette année en faveur de l'environnement, basées sur son expérience polaire. Plus que jamais, le rôle de la Principauté s'affirme déterminant dans les actions engagées conjointement avec les scientifiques.

A la découverte de nos métiers

Section Assainissement

La propreté est l'affaire de tous en Principauté et en particulier de la section de l'Assainissement. Philippe Porcu, technicien territorial en chef, nous parle des spécificités du travail d'égoutier.

Avec plus de 50 kilomètres d'égouts qui parcourent les dessous de la ville et 120 postes de relevage, l'entretien du réseau monégasque est une tâche importante pour la section de l'Assainissement. Afin d'assurer le bon état de ce dédale, dont certaines parties sont particulièrement difficiles d'accès, 25 personnes œuvrent au quotidien au sein de cette section. Dépendante du Service de l'Aménagement Urbain, elle regroupe des égoutiers, des surveillants de travaux ainsi que des électromécaniciens.

Dans cet environnement souterrain, où l'écoulement d'eaux usées ne cesse jamais, les égoutiers interviennent pour dératiser, nettoyer ou dessabler les voies d'évacuations. Dans des cavités parfois exigües où il faut se contorsionner pour pouvoir travailler, les dangers pour les employés ne sont pas à négliger. Philippe Porcu précise les contraintes liées à ce métier : "On évolue dans un milieu hostile, avec des germes et des bactéries. Chaque égoutier doit être équipé avant de descendre. Un casque avec une lampe frontale, des bottes, un masque et des gants... C'est indispensable. En plus, on se sert d'un détecteur de gaz qui prévient du moindre

problème dans l'air. Les déversements sauvages dans les égouts, de dissolvants ou de produits chimiques, peuvent constituer un vrai danger pour nous."

Afin de garantir une sécurité maximale, aucune descente dans les égouts ne se fait jamais à moins de trois personnes. Deux égoutiers en bas et un en haut. Celui-ci est chargé de donner l'alerte par exemple en cas de problème d'un membre de l'équipe ou en cas d'intempéries inopinées qui pourraient mettre en danger les égoutiers.

Le travail en surface est tout aussi ardu avec l'entretien des vallons, des réseaux non visitables avec les camions hydrocureurs, la Station de Prétraitement des Eaux ou les séparateurs d'hydrocarbures sur les réseaux des eaux pluviales du port (chargées en hydrocarbures et en métaux lourds) qui sont ensuite traitées par un organisme spécialisé. Les égoutiers assurent également une veille, 7 jours sur 7, afin de parer à toutes les éventualités. Des professionnels dévoués et passionnés qui sont les véritables garants de la propreté de la Principauté.

Correctif du JDA N°8 : logements domaniaux

Le Département des Finances et de l'Economie fait savoir qu'il souhaite rectifier l'article paru au JDA n°8 concernant le métier de « Contrôleur à l'Habitat ».

Le dernier appel à candidatures n'est plus en cours mais a été clôturé le 13 février dernier. C'est l'instruction des dossiers des demandeurs qui est en cours actuellement, la Commission d'attribution ayant été fixée à fin juin 2009.

Il est précisé également qu'il n'y a pas 150 dossiers retenus sur les 400 reçus. En revanche, 150 foyers ont fait l'objet d'une visite suite à leur candidature notamment lorsqu'il s'agissait d'une première demande.

Enfin, la Commission d'attribution réunit :

- Le Président du Conseil National,
- Le Président de la Commission du Logement du Conseil National,
- Le Président de la Commission des Intérêts Sociaux et des Affaires Diverses du Conseil National,
- Le Maire de Monaco,
- Le Conseiller pour les Finances et l'Economie,
- Le Conseiller pour les Affaires Sociales et la Santé,
- Le Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale
- L'Administrateur des Domaines,
- Le Directeur de l'Habitat.

DEPUIS LE 01/04/09

Le carnet de la fonction publique

Nouveaux entrants

- **Aquilina Laurence**
Administrateur à la Direct. Tour. Congr. Direction et Administr. Génér.
- **Basso Christine**
Secrétaire-Sténodactylographe au Service des Titres de Circulation
- **Bayar Lamia**
Femme de Service à l'Office des Émissions des Timbres-Poste
- **Beaud Marie-Claude**
Directeur au Nouveau Musée National
- **Boussuat Marianne**
Jardinier au Service de l'Aménagement Urbain
- **Frigau Lelio**
Force Publique - Carabiniers du Prince
- **Garcia Laurent**
Force Publique - Carabiniers du Prince
- **Johnson Kevin**
Force Publique - Carabiniers du Prince
- **Klinger Karine**
Commis-Comptable au Service des Travaux Publics
- **Krausse Bettina**
Dessinateur à la Dir. de la Prospective/ de l'Urbanisme/ de la Mobilité
- **Minotti Charly**
Force Publique - Carabiniers du Prince

- **Pagano Carine**
Attaché au Journal de Monaco
- **Testa Martine**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de la Sureté Publique
- **Tombal Arnaud**
Force Publique - Carabiniers du Prince
- **Veler Nicolas**
Force Publique - Carabiniers du Prince

Mouvements de personnel & promotions

- **Buselli André**
Employé de Bureau au Musée des Timbres et des Monnaies est promu Attaché au sein du même service.
- **Charlot Véronique**
Adjoint au Directeur à la Direction de l'Habitat est promue Chargée de Mission au Secrét. du Conseiller de Gov. Affaires Sociales et Santé.
- **Lantheaume Thomas**
Administrateur Juridique Principal au Service des Affaires Législatives est promu Chef de Division à la Direction de l'Expansion Économique.

- **Merle Danielle**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines est promue Secrétaire Sténodactylographe au Secrét. du Conseiller de Gov. Relations Exterieures.
- **De Bartoli Nadine**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines est promue Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Expansion Économique.
- **Nardi Virginie**
Chef de Section à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est promue Chef de Section à la Dir. de la Prospective/ de l'Urbanisme/ de la Mobilité.
- **Orsini Thierry**
Conseiller Technique au Secrét. du Conseiller de Gov. Finances & Économie est promu Directeur Général au sein du même service.
- **Sayah Véronique**
Employé de Bureau à l'Office des Emissions des Timbres-Poste est promue Employé de Bureau au Conseil National

Départs à la retraite

- **Calcagno Serge**
Factotum au lycée Technique et Hôtelier de Monte-Carlo
- **Roux Paul**
Agent de Police à la Direction de la Sureté Publique

JDA n° 9 - Mai 2009
Journal de l'Administration

Rédaction
Daniel Roux
Coordination
Secrétariat Général du Ministère d'État
Centre de Presse
Conception & réalisation
Media & Events
Photos
Charly Gallo, Franck Labono, D.R.

Remerciements
Geneviève Berti, Julien Cellario, Candice Fabre, Robert Cinocchio, Élodie Kheng, Marc Vassallo et Julien Veglia ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.